



FICHE PÉDAGOGIQUE DE FORMATION

Intitulé : Réaliser les opérations comptables courantes d'un TPE
Formule Essentielle : 30h

1. Objectif de la formation

L'objectif de la certification est de permettre aux entrepreneurs et gérants de TPE de comprendre et assimiler les principaux mécanismes et logiques de la comptabilité d'une entreprise pour en assurer la gestion :

- Appréhender et assimiler les principaux mécanismes et logiques de la comptabilité d'une entreprise pour en assurer la gestion
 - Traiter les opérations courantes d'une TPE
 - Acquérir un sens de l'organisation et de la rigueur, la maîtrise du logiciel de gestion Excel,
 - Acquérir des connaissances en matière juridique avec un accompagnement personnalisé sur les points clés du parcours via des séances de coaching individuel et ateliers synchrones.
-

2. Public concerné

- La certification « Réaliser les opérations comptables courantes d'une TPE » s'adresse aux entrepreneurs et aux gérant de TPE souhaitant acquérir les compétences complémentaires afin de leur permettre d'assurer la gestion des opérations comptables courantes de leur entreprise
-

3. Prérequis

- Niveau minimum requis : diplôme de niveau 4 ou diplôme de niveau 3 avec 3 années d'expérience
 - Expérience professionnelle minimum : 1 à 3 ans selon le diplôme
 - Maîtrise des outils bureautiques (traitement de texte, traitement des images, navigation internet, tableur)
 - Aisance dans le rédactionnel et le traitement de données chiffrées
-



4. Durée totale de la formation

Durée totale : 30 heures

- **8h synchrones** : 6h de classes virtuelles + 2h d'entretiens individuels – (soit 26%)
- **22h asynchrones** : modules e-learning + travail intersession guidé

5. Modalité pédagogique

- Formation 100 % à distance
 - Accès illimité à la plateforme pédagogique pendant 6 mois
 - 1 heure de coaching individuel par visioconférence
 - 4 classes virtuelles thématiques animées en direct (de 1h à 2h chacune)
 - Modules e-learning interactifs (vidéos, quiz, cas pratiques, fiches PDF)
 - Assistance pédagogique par mail + relecture personnalisée
-

6. Tarif de la formation

1 800 € TTC

Possibilité de faire une demande de financement via CPF, OPCO , France Travail, ou autofinancement personnel

7. Certification visée

RS6485 – Réaliser les opérations comptables courantes d'un TPE
Répertoire Spécifique – France Compétences – certificateur habilité
Organisme certificateur : CREATIF
Date d'enregistrement : 19/02/2025
Enregistrement N° : **RS6485**

8. Déroulé détaillé de la formation

Module	Compétence associée	Contenus & Objectifs détaillés
M1 – Organisation & tableau de bord	C1 : Mettre en place l'organisation comptable et les indicateurs de pilotage	Création d'un tableau Excel ; identification des postes clés ; sélection des indicateurs (CA, trésorerie, rentabilité) adaptés à la TPE – 4h
M2 – Plan prévisionnel & trésorerie	C2 : Élaborer un plan prévisionnel en estimant les flux et le BFR	Simulation budgétaire ; construction d'un plan de trésorerie ; application sur cas simple – 5h
M3 – Saisie & TVA	C3 : Enregistrer les opérations comptables courantes et traiter la TVA	Saisie de factures et salaires ; rapprochement bancaire ; préparation d'une déclaration simplifiée de TVA – 4h
M4 – Recouvrement client	C4 : Appliquer les processus liés aux impayés en conformité	Identification des impayés ; rédaction d'une procédure de relance ; simulation d'une gestion de litige – 4h
M5 – Gestion des ressources	C5 : Suivre les prestations et anticiper les ruptures	Simulation d'un inventaire simplifié ; organisation des flux internes – 4h
M6 – Suivi budgétaire	C6 : Contrôler les écarts budgétaires	Construction d'un tableau de suivi ; identification des écarts ; ajustement de prévisions – 4h
M7 – Communication comptable	C7 : Lire et interpréter les documents comptables	Lecture d'un bilan, d'un compte de résultat et des déclarations URSSAF/TVA ; restitution orale – 5h
	Total 30h	Synchrones : 8h (Classes virtuelles et entretiens individuels) Asynchrones : 22h (e-learning et travail personnel)



9. Dispositif d'évaluation finale

- Projet professionnel portant sur la mise en place d'une organisation comptable pour une TPE avec remise d'un rapport et soutenance orale
 - QCM portant sur les connaissances théoriques de la gestion des opérations comptables courantes d'une TPE.
-

10. Ressources pédagogiques incluses

- Modèles Excel : trésorerie, budget, suivi mensuel
 - Vidéos explicatives par étape
 - Fiches pratiques et glossaire simplifié
 - Recommandations issues des coachings individuels
-

11. Modalités d'accès aux personnes en situation de handicap

La formation est conçue pour être accessible à distance et compatible avec les dispositifs d'accessibilité numérique (lecture d'écran, navigation clavier, transcription audio des vidéos)

Toute personne ayant une situation particulière peut contacter le référent handicap AB CONSEIL pour adaptation des contenus et des modalités (Rythme, format, évaluation) à l'adresse suivante : amira.brungard@abconseil34.com ou au 06.03.51.46.22.